

L'Unicef critique la faible rémunération du congé parental en France

Si les congés parentaux et les incitations financières à faire garder ses enfants permettent aux parents de mieux gérer l'équilibre entre vie pro et vie perso, la France n'est pas championne en la matière, comme le révèle un rapport de l'Unicef.

Temps de lecture : minute

18 juin 2021

Le Luxembourg, l'Islande et la Suède sont les nations qui proposent les meilleures politiques de garde d'enfants parmi les pays riches, selon un rapport de l'Unicef qui classe la France en 19e position, notamment à cause de sa politique en matière de congés parentaux. La France arrive donc au milieu de cette liste des 41 pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et de l'Union européenne (UE) classés selon des critères d'accès, de prix et de qualité des modes de garde, et d'accès à des congés de naissance.

"Les congés dont peuvent disposer les mères en France demeurent trop courts (congé de base de 18 semaines à plein salaire, si on prend en compte le congé pathologique, NDLR) au regard des besoins de l'enfant et en comparaison avec les autres pays de l'OCDE" , explique l'Unicef.

"De plus, si les congés maternité et paternité sont relativement bien rémunérés, la faible indemnisation du congé parental d'éducation et l'existence d'obstacles culturels et professionnels rendent celui-ci peu attractif."



À lire aussi

Congé parental : pourquoi les pères le prennent-ils si peu ?

Les congés parentaux, une mesure... économique

Moins de la moitié des pays riches offrent au moins 32 semaines de congé à plein salaire aux mères, est-il souligné dans le rapport. Et lorsqu'un congé paternel est proposé - toujours beaucoup plus court -, peu de pères le prennent, notamment en raison d'obstacles professionnels et culturels. Les trois pays en bas du classement, Chypre, États-Unis et Slovaquie, se distinguent par "*la faiblesse de leurs investissements dans les congés et la garde d'enfants*", semblant indiquer qu'ils considèrent cela "*comme un avantage plutôt qu'une responsabilité nationale*". Dans ces pays, un parent à faible revenu peut déboursier jusqu'à la moitié de son salaire pour la garde d'enfant, est-il précisé. Les États-Unis sont en outre le seul pays riche à ne pas avoir de politique nationale en matière de congés de

naissance, même s'ils peuvent être accessibles dans certains États ou pour les salariés de quelques grandes entreprises, note le rapport.



À lire aussi

Parentalité : 7 moyens pour une entreprise d'aider ses salariés

Dans un communiqué, l'Unicef encourage vendredi les États à réfléchir à *"un congé parental payé d'au moins six mois"* et à *"un accès universel à des services de garde d'enfants de qualité et abordables, de la naissance à l'entrée en première année d'école"* . *"Donner aux parents le soutien nécessaire pour donner aux enfants une base solide n'est pas seulement une bonne politique sociale, c'est aussi une bonne politique économique"* , estime Henrietta Fore, sa directrice générale.

Maddyness avec AFP

Article écrit par Maddyness avec AFP